

Arnault Skornicki

L'économiste, la cour et la patrie



CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur :



La science économique est devenue la forme dominante du discours politique. Elle se présente pourtant volontiers comme le plus neutre et impartial des savoirs. Que signifie cette dénégation du politique de la part d'une science si intimement liée au champ du pouvoir? Arnault Skornicki propose un détour historique par la France des Lumières pour mettre au jour l'impensé de ce qui n'était pas encore une discipline universitaire, mais un simple genre intellectuel.

De la naissance du libéralisme d'État au *Dialogue sur le commerce des blés* de Galiani, de la science du commerce aux luttes entre Turgot et Necker en passant par la Physiocratie, le XVIII^e siècle apparaît en effet comme une période clé pour l'économie politique. Savants, hommes de lettres, philosophes et administrateurs mettent leur intelligence au service des Lumières qui s'officialisent et d'un État éclairé qui tente de se réformer.

L'économie politique finira par accéder aux sommets du pouvoir, pour ne plus jamais les quitter.

Une étude ambitieuse pour comprendre la naissance du libéralisme.

Arnault Skornicki est docteur en science politique, maître de conférences à Paris Ouest Nanterre et chercheur au Groupe d'Analyse Politique (GAP).

L'économiste, la cour et la patrie

Arnault Skornicki

L'économiste, la cour et la patrie

L'économie politique
dans la France des Lumières

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

**Collection « culture & société »
dirigée par Gisèle Sapiro**

Abréviations

Archives et Bibliothèques

AN = Archives nationales

Affaires étrangères = Archives du ministère des Affaires étrangères

Arbaud = Bibliothèque du musée Arbaud (Aix-en-Provence)

Arsenal = Bibliothèque de l'Arsenal

BN = Bibliothèque nationale de France

Institut = Bibliothèque de l'Institut

Périodiques et encyclopédie

AL = L'année littéraire

*Encyclopédie = Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences,
Arts et Métiers*

Éph. = Éphémérides du citoyen

*CL = Correspondance littéraire et philosophique et critique de
Grimm*

Sommaire

Introduction générale	9
------------------------------------	---

Première partie. Le Roi, la Patrie et la Science du Commerce

1. L'émergence d'un genre intellectuel dans la France moderne	35
2. Un coup de force symbolique : la science du commerce et son réseau	75
3. L'invention de l'humanisme commercial en France : transferts culturels et référent britannique	113
Comment le patriotisme vint à la monarchie absolue	116

Deuxième partie. Le Souverain, la Nation et l'ordre naturel (le moment physiocratique)

4. Sociogenèse de la philosophie rurale	149
5. Quesnay, la (bio)politique et l'histoire	183
6. La Physiocratie, une science morale et politique	221

Troisième partie. La Science Royale et ses rivales

7. L'économiste et ses publics	265
8. L'économiste et ses rivaux	299
9. L'économiste couronné	335

Conclusion générale	373
Bibliographie	383
Index Nominum	435

Introduction générale

Droit comme la vertu, la voix teintée d'une solennelle émotion, l'économiste s'approche du micro, et inaugure la cérémonie de remise d'un rapport de première grandeur au président de la République. Nommé par ce dernier à la tête d'un comité pour la « libération de la croissance », l'économiste ne se contente pas de formules d'usage en pareille circonstance officielle. Devant le parterre de journalistes réunis pour l'occasion en ce 23 janvier 2008, il déclame un texte bien connu des historiens : la fameuse lettre de Turgot adressée au roi lors de son entrée en fonction au Contrôle général des finances, en 1774¹. Que Jacques Attali s'identifie à la figure mythique du courageux ministre de Louis XVI n'est pas qu'une preuve d'immodestie. L'expert entendait faire de l'étendard de la science économique, seul guide réputé raisonnable de l'action publique, un brevet d'impartialité politique et une garantie contre toute menace révolutionnaire.

Cocasse, la scène a pourtant peu prêté à commentaires. Peu importe que l'Ancien Régime soit chose du passé, qu'il s'agisse d'un usage public de l'histoire discutable, que la flagornerie de l'éminence grise le dispute à l'infatuation de l'expert sûr de sa science ; là n'est pas l'essentiel. Il fallait donc que la petite histoire elle-même se répète deux fois – la seconde, naturellement, comme une farce. Par cette image bien connue, Marx signifiait que les acteurs de la scène historique, impuissants à s'orienter dans les temps nouveaux, puisaient dans le passé de quoi leur donner du sens. Car que dit Turgot à son roi ? Qu'il entend promouvoir la raison et les lumières contre l'ignorance du peuple ; le courage et le bien public contre les privilèges, les factions et les intérêts particuliers ; la rigueur financière et la réforme fiscale contre l'endettement et la facilité. On notera que le

1. « Lettre au Roi en prenant possession de la place de Contrôleur général », dans Schelle (1913-1923, t. IV, p. 109-113).

ministre, devenu depuis l'un des héros du canon libéral, avait, quant à lui, à affronter une société aristocratique fondée sur la hiérarchie des rangs, le règne des privilèges et de la cour, au cœur d'un État monarchique et patrimonial pétri de contradictions et empêtré dans de graves difficultés financières. Depuis, les privilégiés visés par le président de la Commission ne présentent guère le même visage et le modèle du marché concurrentiel semble avoir fait quelques progrès depuis la fin des péages intérieurs et le marché commun européen. Mais là n'est sans doute pas le problème. Le rapport en question propose pour l'essentiel une extension généralisée de la libre concurrence conçue comme principe d'allocation optimale des ressources. Que des fantômes du passé adossés à de vieilles croyances économiques continuent d'habiter l'esprit des vivants ne laisse pas d'étonner. Qu'une telle orthodoxie intellectuelle recèle aujourd'hui une puissance politique indiscutable conduit à s'interroger sur la provenance d'une telle emprise.

La science économique est devenue aujourd'hui le langage dominant de la vie publique, et impose ses schèmes cognitifs à un nombre toujours plus important de secteurs de la vie sociale. Volontiers présentée comme la plus rigoureuse des sciences de l'homme en raison de sa formalisation mathématique, l'économie constitue pourtant un champ scientifique peu autonome : hétérogénéité sociale de ses acteurs, faible consensus sur la définition de la discipline, et faible pouvoir contraignant de la validation empirique. Selon Frédéric Lebaron, les économistes, en France et au-delà, ne forment pas une profession aisément identifiable. Ils se reconnaissent avant tout par une autorité sociale spécifique fondée sur un certain type de capital symbolique ; la plupart d'entre eux sont à cet égard pris dans une dépendance forte à l'égard du champ du pouvoir (en particulier ses pôles économique et politique). Savoir de gouvernement, pour ne pas dire de gouvernance, science de l'action publique, l'économie politique constitue une réfraction particulière du champ du pouvoir en même temps qu'elle en est la dénégation – trait fondamental d'une discipline qui aime souvent à se présenter comme neutre et apolitique : c'est le principe même de la « croyance économique »². « L'économie est-elle une science dure ? », s'interrogeaient les éco-

2. Lebaron, 2000.

nomistes d'un colloque de 1995³. La plupart répondirent sans surprise par la positive, communiant autour de la représentation d'une science presque « naturelle ».

La discipline économique, dans sa pluralité actuelle, « orthodoxe » ou « hétérodoxe », qu'elle soit académique ou plus proche de l'expertise publique ou privée, tend à envisager des concepts largement diffusés tels que ceux de valeur, prix, utilité, intérêt, équilibre, et, « *homo æconomicus* »⁴, comme des données exogènes à ses analyses, « désencastrées » des structures signifiantes dans lesquelles elles prennent sens. Certes, plusieurs économistes contemporains réclament pour leur discipline le statut de « science morale », voire de « science morale et politique »⁵ ; mais ne peut-on voir dans la verbalisation d'un tel désir le signe d'un manque, le symptôme d'un défaut de morale et de politique issu d'un long travail de dénégation ? Jacques Sapir⁶ considère pour sa part que l'économie relève depuis le XVIII^e siècle d'une « tradition anti-politique », tradition que Gunnar Myrdal⁷ avait discutée en montrant l'intrication des valeurs politiques et de l'analyse économique « objective ». L'illusion scolastique inhérente à la rationalisation formelle de la connaissance économique, qui prête aux agents les schèmes de cognition propres aux économistes professionnels, contribue à dépolitiser leur discipline, en même temps qu'elle lui confère une dimension prescriptive. À la limite, « les avancées de la connaissance économique ne sont presque jamais faites par des découvertes empiriques », affirme M. Malinvaud⁸ dans un article célèbre, car elles sont d'abord le fait de l'apparition de nouvelles hypothèses qui « donne plus de contenu et de structure à notre vision des phénomènes », qui « donne des cadres pour l'étude des conséquences prédictives de nos connaissances »⁹. L'économiste autrichien Ludwig von Mises¹⁰ allait déjà clairement dans ce sens, voyant dans l'économie une « praxéologie » dont la spécificité est que

3. Autume & Cartelier, 1995.

4. Pour la genèse de ce concept, voir Demeulenaere (1996).

5. Exemples : *L'économie comme science morale et politique*, titre français d'un recueil d'interventions de Hirschman (1984) ; *L'économie comme science morale*, du prix Nobel d'économie A. Sen (1999).

6. Sapir, 2004, p. 111.

7. Myrdal, 1954.

8. Malinvaud, 1996, p. 931.

9. *Idem*, p. 931-932

10. Mises, 1949.

« ses théorèmes propres ne sont susceptibles ni d'être vérifiés ni d'être démentis sur la base de l'expérience »¹¹. Par conséquent, poursuit-il, « l'économie est apolitique [...] bien qu'elle soit le fondement de la politique et de toute espèce d'action publique »¹². Telle est la version « dure » du désencastrement de la rationalité économique, autrement dit de sa « dépolitisation ».

Il ne s'agit pas seulement de prendre acte du rejet des valeurs et considérations politiques et morales par l'économie orthodoxe (en dehors de la course au gain), mais d'en retracer la genèse et, peut-être, d'en révéler l'axiologie sous-jacente. On ne rejoindra pas, en ce sens, le diagnostic inspiré de Tocqueville et formulé par Louis Dumont¹³, puis Pierre Rosanvallon¹⁴, selon lequel les économistes des Lumières ont tenté purement et simplement de conjurer la « politique ». D'abord parce que ces derniers ne dissocièrent jamais l'économie de la politique, encore moins de la morale, la science des richesses établissant les vrais rapports de justice ; ensuite parce que cette manière de scientifier de l'art de gouverner, si elle dissout la définition machiavélienne et agonistique de la politique¹⁵, n'est jamais que sa redéfinition. La conjuration de la « politique » n'est autre que la disqualification d'une définition socialement dominante de la politique. L'efficacité sociale de la « croyance économique » n'appelle pas seulement des critiques méthodologiques et épistémologiques¹⁶ mais aussi une généalogie sociale, intellectuelle et politique. Celle-ci peut s'enraciner dans la période contemporaine¹⁷, mais aussi plonger dans des périodes beaucoup plus reculées, dans lesquelles la plupart de ses concepts et stratégies argumentatives, aujourd'hui monnaie courante, se sont formés. Cette protohistoire de l'économie politique peut permettre de livrer quelques indices sur l'impensé politique d'un « genre intellectuel » avant sa disciplinarisation et sa spécialisation académique au XIX^e siècle¹⁸.

11. *Idem*, p. 909.

12. *Ibid.*, p. 932.

13. Dumont, 1977.

14. Rosanvallon, 1979.

15. Dammame, 1995.

16. Blaug, 1982 ; Sapir, 2000.

17. Ainsi les travaux de François Denord (2002) sur le néolibéralisme, ou de Frédéric Lebaron (2000) sur la communauté fort hétérogène des économistes.

18. Heilbron, 1990.

En effet, la lecture des « économistes » du XVIII^e siècle qui commencent à se réclamer, diversement, de la « science », donne à voir toute la signification culturelle et politique de celle-ci, laquelle n'échappa nullement aux contemporains, et cela à une période antérieure à la révolution industrielle comme à la Révolution française. Économie politique du passé, peut-être, ou à la rigueur d'une période de transition ; mais ces *justifications politiques du capitalisme avant son apogée*¹⁹ perdurèrent bien au-delà de cette double révolution. Persistance de l'Ancien Régime, sans doute, à condition de ne pas reléguer ces innovations culturelles au rang d'archaïsmes, mais de prendre la mesure de l'inventivité que les acteurs de l'époque déployèrent pour appréhender, avec les moyens du bord et le fonds culturel qui était le leur, ce phénomène grandissant qu'était le capitalisme marchand et agricole. Il s'agit donc à la fois de resituer la manière dont l'économie politique s'est dégagée des formes culturelles dans lesquelles elle était encastrée, et de restituer la *signification culturelle et politique d'un tel désencastrement de la pensée de marché*.

Comment une science si intimement liée au champ du pouvoir et à la politique, si souvent érigée en principe de l'action publique, en indispensable pouvoir spirituel qui conseille, recommande et parfois presse le politique ou déplore son incurie, peut-elle être présentée dans les habits du savoir neutre, objectif, non partisan – *apolitique* ? C'est la *fiction de la neutralité* qui doit ici être interrogée comme fondement moral de la puissance sociale et politique de la science économique, comme constitutif de son inconscient politique. Comme Polanyi²⁰ le souligne lui-même, le marché autorégulateur, pur et désencastré, relève d'une véritable *utopie*, soit d'un phénomène culturel ; mais cette utopie, cette *représentation* spécifique du marché et de son rôle dans l'organisation sociale, à défaut de se réaliser, a eu des effets historiques bien réels dans l'histoire²¹. Il n'y a pas de « libéralisme » qui n'ait été institué, investi et encouragé par l'État, car « aucune économie de marché séparée de la sphère poli-

19. Hirschman, 1977.

20. Polanyi, 1944, p. 332-333.

21. Un ouvrage collectif (Bensimon, 2005) insiste ainsi sur le pouvoir normatif du concept, à peu près inversement proportionnel à sa vertu explicative en histoire.

tique n'est possible »²². En ce sens, ledit « désencastrement » ne signifie pas *coupure* avec la politique, mais *modification* des rapports entre marché et État : « *Le désencastrement est un changement dans la composition de l'encastrement* », dit très justement Lucien Karpik²³. Concept à la puissance explicative discutable, le modèle du marché concurrentiel et de l'équilibre par les prix relève d'une culture politique spécifique. Il convient de cette manière de « mettre au jour les présupposés proprement politiques des concepts et des théories de cette économie "scientifique" qui, dans sa forme scolaire, gouverne les gouvernants »²⁴.

Pourquoi l'économie « préclassique » ?

Aux premiers jours de la Restauration, la nouvelle étoile de la science économique française échangeait des propos aigres-doux avec le dernier physiocrate historique, son vieux maître toujours fringant Dupont de Nemours. Depuis son exil américain, ce dernier reprochait à Jean-Baptiste Say l'ingratitude dont il faisait preuve à l'égard de celui qu'il tenait pour le véritable fondateur de l'économie politique moderne et scientifique, l'illustre Dr Quesnay, relégué par l'insolent disciple au rang de sombre précurseur d'Adam Smith. Mais il y avait plus grave : non, la science économique ne se réduisait pas à la science des richesses, elle était bien davantage, elle était la science sociale et politique par excellence. Elle était la science du gouvernement des sociétés, non de la seule maximisation de la production. À quoi Say rétorquait que « Ce n'est pas en agglomérant les sciences qu'on les perfectionne »²⁵ : il convient au contraire de faire valoir les avantages de la division du travail intellectuel. Mais est-ce bien cela que Dupont voulait signifier ? L'économie politique du second XVIII^e siècle portait en elle une charge politique et symbolique refoulée et déniée par l'évolution ultérieure de cette science, qui aime depuis à se présenter comme la science autonome et apolitique de la production et de la circulation des richesses.

22. Polanyi, 1944, p. 259.

23. Karpik, 2007, p. 22.

24. Bourdieu & Boltanski, 1976, p. 52.

25. Say, 1814-1816, p. 389.

Certes, Say ne niait pas la dimension politique de l'économie considérée comme science hautement utile à l'État, l'une des trois composantes de la Science Morale et Politique depuis la création de l'Institut sous Thermidor, mais occultait – estime Dupont – sa légitime revendication à couvrir *l'ensemble* de la science politique : comme science du droit naturel, c'est-à-dire de l'effort pour maximiser ses jouissances, l'économie politique permettait de décliner une science des constitutions, une science du gouvernement, une science des relations internationales... Elle est un droit, une politique, et même une morale. Alors que la simple science des richesses apparaît, à la limite, secondaire, n'étant « qu'un recueil de calculs et de développements propres à montrer l'utilité de se conformer à la loi »²⁶. C'est la découverte du principe moteur de l'action humaine qui permettait aux physiocrates et à leurs successeurs d'étendre leur théorie à l'ensemble de la « science sociale » en formation au XVIII^e siècle, à un moment où la division du travail intellectuel n'était pas encore stabilisée, et où « l'économiste » était à part entière un penseur politique.

Le XVIII^e siècle a parfois été qualifié de siècle de « *l'invention de l'économie* », en suivant le titre de l'important ouvrage de C. Larrère²⁷. On a donc choisi de se pencher sur ce moment généalogiquement pertinent durant lequel la surabondante production éditoriale autour des questions d'économie théorique témoigne de la montée en puissance de la science nouvelle, tant chez les hommes de lettres qu'au plus haut niveau de l'État. Véritable mode de salons, objet de plusieurs revues spécialisées, d'une déferlante de publications (dont plusieurs *best-sellers*) et de mobilisations parfois intenses et fortement organisées (le groupe dit de Gournay, les physiocrates), consacrée par plusieurs sociétés savantes avant de trouver un écho au sommet de l'État, l'économie politique du troisième quart du XVIII^e siècle jusqu'à la fin des années 1770 peut apparaître comme un mode privilégié de la pensée politique des Lumières. Elle prépara le terrain intellectuel et symbolique qui permit à un personnage de premier plan, à la fois encyclopédiste et économiste, Turgot, d'accéder au Contrôle général des Finances en 1774. L'économie politique s'est donc constituée au croisement de la République des lettres, de la société mon-

26. *Idem*, p. 368.

27. Larrère, 1992.

daine et de l'espace politique, d'une part comme science d'État, au service de l'État et au cœur de l'État, de l'autre comme discours scientifique neutralisé et objectivé.

Comment un discours éminemment symbolique et politique a-t-il initié un mouvement tel que la science économique se donna à voir comme autonome, neutralisée, dépourvue de signification axiologique, et déshistoricisée ? Il s'agit plutôt d'une tentative de redéfinition de la politique et de ses frontières, relativement au lieu où elle se jouait prioritairement, à savoir la *cour*, ce vaste complexe de groupes d'élites interdépendants mis en concurrence et discipliné par la monarchie française. Le discours économique qui se développa dans la France des Lumières est, en effet, inséparable d'une mise en cause spécifique de la société de cour, aussi éloignée de l'opposition parlementaire que de la réaction aristocratique ou du républicanisme. La neutralisation politique de cette « science nouvelle », pour reprendre l'expression de Dupont de Nemours²⁸ dans ce qui reste la première histoire de la pensée économique, est indissociable de la transformation du profil social des « gens de lettres » au XVIII^e siècle, dont une partie sut aménager des espaces sociaux partiellement délivrés des contraintes sociales traditionnelles (l'Église, l'État, les grands), comme dans le mouvement académique, la sociabilité mondaine ou le marché du livre. Cette « délivrance » ne renvoie cependant guère à un véritable champ intellectuel ou académique, marqué par une autonomie relative à l'égard des puissances économiques, politiques ou religieuses. Ainsi le rapport des savants et hommes de lettres au pouvoir politique est-il fréquemment frappé d'ambiguïté : la constitution d'un domaine spécifique de discussions en économie politique ne se fait pas entièrement à l'écart de l'État ni même de la cour, tant la plupart des « économistes » (hommes de lettres, administrateurs, ingénieurs et savants) sont insérés dans l'espace du pouvoir à plusieurs titres, ou prétendent à l'être. Un tel sous-espace se configure à l'intersection de la République des lettres et de l'État, contribuant ainsi à marquer une bonne distance non par rapport au service de l'État lui-même, mais à l'égard des schèmes usuels et traditionnels de la monarchie française, aux prénotions routinières et la vision

28. Dupont de Nemours, 1768.

du monde social encore partagées par nombre d'agents de la monarchie. Le paradoxe est que l'autonomisation de la science économique fut en même temps *la revendication d'un monopole sur la pensée politique* : l'économie s'affirme comme la science politique par excellence, car la science de la production et de la circulation est celle des solutions aux problèmes politiques.

Généalogie, histoire des idées et sciences sociales

Cette approche généalogique d'une *science nouvelle*, selon l'expression du jeune Dupont, vise à « s'interroger sur l'ambition de pouvoir qu'emporte avec soi la prétention à être une science »²⁹ et à disqualifier les savoirs économiques et politiques concurrents. À la différence d'une histoire de l'analyse économique, de ses progrès, erreurs et découvertes, comme celle de Schumpeter³⁰, on tentera ici une démarche généalogique qui prend ainsi pied dans une histoire sociale de la pensée politique et, plus largement, d'une contribution à la sociogenèse d'une composante centrale de l'entendement politique moderne. La conception agonistique et anti-continuiste, tirée de Foucault, de l'histoire des savoirs peut en effet se fondre sans peine dans l'analyse des luttes entre producteurs desdits savoirs qui tissent l'espace social des savants, auteurs et acteurs en lutte pour la définition légitime de la « science ». Espace à la fois spécifique et faiblement autonome, la *République des lettres* au XVIII^e siècle se prête volontiers à une sociologie politique du savoir, c'est-à-dire à l'analyse des rapports, transactions et hybridation entre science et politique. L'économie politique des Lumières apparaît ainsi comme un produit des transformations et tensions de l'État monarchique. C'est pourquoi cette enquête généalogique a pour guide une sociologie historique inspirée de Weber et d'Elias. La configuration de *l'État patrimonial dotée d'une société de cour au siècle des Lumières*, constituait l'horizon d'attente partagé et la matrice de socialisation commune des producteurs de biens intellectuels, qu'ils l'appréhendent selon leurs propres schèmes et non comme nous la reconsti-

29. Foucault, 1976, p. 11.

30. Schumpeter, 1954.

tuons aujourd'hui. Leurs actions que sont les « textes » ne prennent sens que par la représentation d'une telle configuration. Pour appuyer une telle approche et traiter la spécificité de ces objets « intellectuels », on empruntera à deux autres approches.

La première renvoie aux méthodes de ce qu'on appelle couramment « l'École de Cambridge », en particulier J. Pocock et Q. Skinner : ceux-ci, nonobstant leurs différences théoriques, réinscrivent les discours dans les contextes intellectuel, rhétorique et politique par rapport auxquels ils prennent sens et sur lesquels ils agissent. Il ne s'agit pas seulement de savoir ce que les auteurs écrivent, mais ce qu'ils *font* en écrivant ce qu'ils écrivent : la prise de parole politique, même la plus euphémisée ou la plus abstraite, est toujours une action politique ; ainsi, théoriser le concept de « monarchie » (par exemple), c'est vouloir faire quelque chose à la monarchie. On fera ainsi moins une galerie de portraits des « grands » auteurs qu'une enquête sur « la matrice sociale et intellectuelle générale dont sont issus leurs travaux », car « c'est la vie politique elle-même qui forme les grands problèmes dont traitera le théoricien », écrit Q. Skinner³¹. À des degrés divers, les auteurs sont aussi des acteurs politiques qui agissent par la parole. Leur acte d'écriture recèle une *intention*, laquelle n'est pas nécessairement consciente et précède moins l'acte qu'elle ne se constitue à travers lui³². Cette « intention en action » se constitue par la relation différentielle que le texte noue aux autres discours politiques dans leur pluralité, qu'ils s'agissent de textes philosophiques, de pamphlets directement commandés par le gouvernement, de coupures de presse, de conversations codées de courtisans, de péroraison de parlementaires, d'échanges épistolaires ou de discours populaires. Si le sens d'un énoncé, c'est son usage, pour parler comme Wittgenstein, une telle contextualisation, loin d'être un simple décor planté derrière les textes, constitue un réquisit indispensable à la juste compréhension de nos auteurs et au « décodage » de leurs écrits. L'étude du contexte n'est donc pas celui d'un arrière-plan ou d'un hors-texte, mais ce qui permet l'ouverture du processus d'interprétation. La familiarisation avec ce « milieu » rhétorique qui à la fois nous est étranger et

31. Skinner, 1978, p. 9.

32. Sur ces questions méthodologiques en histoire de la pensée politique, voir Skinner (2002).

constitue notre provenance, est un point de passage obligé pour res-saisir la matrice intellectuelle générale de l'époque, autrement dit, l'espace des possibles rhétoriques sur le fond duquel les textes prennent sens. Cette conception dynamique de l'intertextualité permet d'entrer de plain-pied dans le « contenu », qui n'est pas l'intérieur d'un extérieur, mais une dialogique ou, pour mieux dire, un ensemble relationnel de significations et d'intentionnalités.

Cette approche a ainsi le mérite d'élargir le corpus de textes à exhumer au-delà des « grands » auteurs consacrés par la tradition (scolaire), tant l'histoire des systèmes de pensée ne se réduit pas aux auteurs canoniques sélectionnés par le temps (c'est-à-dire aux vainqueurs de l'histoire). De surcroît, cette entreprise d'exhumation permet de faire ressurgir des textes et des idées parfois « oubliés », mais qui poursuivirent malgré tout un travail souterrain de cristallisation des catégories de l'entendement politique moderne. À cet égard, le travail exemplaire et pionnier de Jean-Claude Perrot³³, s'il ne s'inscrit pas explicitement dans ce courant historiographique mentionné précédemment, constitue aussi une base (méthodologique et documentaire) essentielle de travail, parce que cette « histoire concrète de l'abstraction » fait droit à la profusion des discours et textes qui contribuent à la formation de la science économique, et donnent une chair à un savoir dont les expressions les plus abouties et les plus instituées nous apparaissent lisses et dépourvues d'aspérités.

Le second cadre théorique permet de mettre en évidence les conditions proprement sociales de production des idées politiques : la *sociologie historique des producteurs de biens intellectuels*, ceux (en l'occurrence) qui s'inscrivent dans la société de cour. L'étude des positions et dispositions des auteurs permet de saisir le « dialogue » entre auteurs autrement que comme une aimable conversation d'esprits éclairés, ou même au-delà d'une lutte purement politique : l'inscription sociale des auteurs est toujours plurielle, entre politique, académie et République des lettres, et doit indiquer la nature complexe de leurs stratégies, qui ne se lit jamais de manière transparente dans leurs productions textuelles et idéologiques. Les rationalisations qui s'y déploient trahissent un travail d'élaboration intellectuelle qui

33. Perrot, 1992.

renvoie à des compétences spécifiques et l'épaisseur d'un capital culturel inégalement réparti par ailleurs. C'est à ce point que l'apport méthodologique de l'École de Cambridge peut s'emboîter avec l'approche sociologique : les stratégies rhétoriques et argumentatives sont parties intégrantes des stratégies sociales, et constitutives du « sens » de leur action ; l'analyse de contenu doit ainsi viser à dégager les conventions qui régissent de l'intérieur les régimes de discours politiques, et à déterminer leur caractère illocutoire. En mobilisant les travaux des historiens des Lumières françaises (en particulier dans le sillage de Daniel Roche, Roger Chartier ou Robert Darnton), et une certaine sociologie des textes qui visent à surmonter l'opposition entre analyse interne et analyse externe, on tentera de reconstituer certaines positions et dispositions sociales de ces acteurs/auteurs dans cette société d'Ancien Régime, afin d'éclairer la logique sociale de leurs prises de position théoriques.

Idées et arguments ne dérivent pas mécaniquement des trajectoires, n'en sont pas une projection ou une expression directe, sans quoi l'on serait partie prenante d'une *théorie du reflet en miniature*, plus subtile et individuante qu'une déduction simple de l'idéologie à partir d'une position de classe, mais non moins oublieuse de la capacité de l'agent à structurer ses expériences et non pas seulement à être structurées par elles. Les prises de position des auteurs constituent bien moins un *reflet* qu'une *réponse* dynamique, produit d'un réinvestissement de ses diverses ressources accumulées (culturelles, intellectuelles, sociales, économiques) dans l'espace social dans lequel il agit, pour mettre au point et en ordre théorique une axiologie. Avec la même donne, des individus différents ne jouent pas la même partie, disait Lévi-Strauss : les idées répondent à un effort visant à aménager son environnement ; elles mettent en forme des stratégies pour persévérer dans son existence sociale.

De l'histoire de la pensée économique à la socio-histoire d'un savoir d'État

On ne refera pas ici une histoire des « précurseurs » de l'économie politique, fût-elle limitée à la France d'Ancien Régime, comme de nombreux manuels et d'illustres économistes historiens de leur disci-

plaine l'ont déjà faite à maintes reprises³⁴. Retisser les fils qui relient passé et présent de la science économique engendre certainement de grands profits épistémologiques, par la mise au jour de la rémanence et de la variation des discussions, des erreurs, des obstacles cognitifs et des moyens de les surmonter. Mais ce type d'histoire intellectuelle a l'inconvénient de postuler *l'existence même d'une science économique* à travers les siècles, d'Aristote à Gary Becker, « *from Aristotle to Arrow* »³⁵, et dont l'historicité serait d'abord celle d'une « logique de la découverte » justiciable d'un développement autonome de la science. Les auteurs du passé sont ainsi évalués en fonction des critères dominants actuels de scientificité, et jugés ainsi rétrospectivement, parfois de manière revendiquée³⁶.

Dans cette perspective, l'histoire de la pensée économique est classiquement distribuée en *étapes* qui voient se succéder ses progrès, erreurs, illusions, voire ses ruptures épistémologiques. Ainsi, en ce qui concerne la période moderne et contemporaine, on dégage traditionnellement trois stades : l'économie *préclassique* (des mercantilistes à la physiocratie), *classique* (d'Adam Smith à Marx en passant par Ricardo, Say, Malthus et Stuart Mill), et enfin *néoclassique et marginaliste* (Walras et Marshall), qui ouvrirait une nouvelle époque de la pensée économique dont nous ne sommes peut-être pas sortis, y compris les économistes hétérodoxes, qui se situent (fût-ce négativement) par rapport à ce paradigme dominant. La période « préclassique » est ainsi renvoyée à l'ère des grands précurseurs, comme Petty, Child, Boisguilbert, Cantillon, Hume, Quesnay et Turgot, sur une ligne qui court du « mercantilisme » aux « premiers libéraux ». La mise en forme éditoriale sous forme d'anthologie de certains de ces auteurs contribua, et contribue peut-être toujours, aux modes de classement spontanés à l'œuvre dans beaucoup d'histoires de la pensée économique. Au milieu du XIX^e siècle, les éditions Guillaumin, sous la direction scientifique d'Eugène Daire et de ses collaborateurs, publient en plusieurs tomes des œuvres du XVIII^e siècle, jusqu'à celles de Smith, Say et Ricardo. Cette maison d'édition appartenait à la Société

34. Notamment : Schumpeter (1954), Harsin (1928), Gide & Rist (1944), Denis (1966), Blaug (1996).

35. Sous-titre de *A History of Economic Thought* par Staley (1989).

36. « La critique suppose des normes de jugement, et mes normes sont celles de la théorie économique moderne », écrit ainsi Mark Blaug (1996, p. 1).

d'Économie Politique, association d'économistes libéraux qui publiait le *Journal des économistes*, et qui œuvrait pour sacrer et consacrer le statut de « classiques » au profit d'illustres précurseurs du siècle dernier. Ces volumes bien commodes, censés reproduire « le mouvement graduel de la science »³⁷, se trouvent en libre accès dans plusieurs bibliothèques parisiennes.

Il est bien sûr possible, et souhaitable, de traiter l'histoire de la science économique comme une branche de l'histoire des sciences, comme le soutient Margaret Schabas³⁸ ; histoire des sciences qui ne serait pas une simple rétrospection en fonction des enjeux disciplinaires du présent, mais qui relèverait d'une histoire culturelle plus large. Les travaux de Philip Mirowski³⁹ réinscrivent ainsi l'évolution de la science économique dans celle des sciences de la nature, et mettent en évidence l'ascendant que plusieurs modèles scientifiques et techniques exercèrent successivement sur l'économie politique : la mécanique et l'automate au XVIII^e siècle, que l'on retrouve dans les théories du circuit et de l'équilibre économique ; la thermodynamique et la machine à vapeur au XIX^e siècle, au principe de la théorie de la valeur-utilité ; la théorie de l'information et la cybernétique au XX^e siècle, au fondement du modèle d'agent économique considéré comme processeur d'informations.

Au-delà de cette archéologie du savoir scientifique, l'histoire de la pensée économique, notamment « préclassique », s'est notablement développée depuis quelques décennies. Du côté de la *science économique*, trois revues internationales sont entièrement consacrées au domaine spécifique de l'histoire de la discipline⁴⁰, et la dimension politique de l'économie préclassique n'a pas été ignorée⁴¹. L'*histoire* a également investi ce terrain, sous l'impulsion de Jean-Claude Perrot ; la *philosophie*, comme en témoignent les travaux de Catherine Larrère⁴², Coleman⁴³ ou de Francine

37. Cité par Van-Le Mesle (2004, p. 113).

38. Schabas, 2002.

39. Mirowski, 1989.

40. *History of Political Economy*, *The European Journal of History of the Economic Thought* et *History of Economic Ideas*.

41. Fontaine, 1996 ; Charles & Steiner, 1999.

42. Larrère, 1992.

43. Coleman, 1995.

Markovits⁴⁴ ; mais aussi les *études littéraires*, avec les recherches d'Yves Citton⁴⁵ ou de Pierre Force⁴⁶. Cette « discipline intellectuelle »⁴⁷ semble s'être *dé-disciplinarisée* et ouverte sur d'autres horizons que l'analyse purement interne des théories s'interdisait d'envisager. Ce décroisement a permis de prendre en compte d'autres types de savoirs et de resituer la pensée économique dans l'ensemble des formes culturelles du moment : littérature, philosophie, poésie, mais aussi discours politiques, libelles, pamphlets, presse... Cette histoire sociale de la culture a l'avantage de réencastrer les théories économiques dans le réseau de relations dans lequel elles prennent sens⁴⁸.

Dans le même temps, elle restitue la logique propre des activités culturelles et intellectuelles, et permet d'envisager la pensée économique comme une activité dont le développement est distinct de celui de son objet, à savoir l'économie elle-même. L'histoire de la science économique a pu en effet être considérée, au sein de la tradition marxiste, sous l'angle de l'*idéologie*, c'est-à-dire de l'hétéronomie de la production intellectuelle par rapport au champ économique et aux intérêts particuliers de groupes sociaux dominants, ou en passe de devenir dominants. L'économie politique « bourgeoise », si elle n'est pas entièrement dépourvue de scientificité, resterait prise dans l'horizon du capitalisme en naturalisant un état historiquement déterminé des rapports de production⁴⁹.

Reste que cette approche tient l'*intérêt économique* pour le principe de la production de biens symboliques, alors qu'il s'agirait plutôt de comprendre pourquoi et comment les comportements rationnellement orientés vers le profit ont pu être érigés en modèle avant le triomphe du capitalisme, par des auteurs qui ne comptaient guère parmi les porte-parole de groupes « bourgeois ». Si des formes de capitalisme marchand et agricole se développaient en France sous l'Ancien Régime, elles s'offraient aux observateurs comme une

44. Markovits, 1986.

45. Citton, 2000.

46. Force, 2003.

47. O'Brien, 2000.

48. Par exemple les historiens américains Smith (2005), Sohlin (2006) ou Sonenscher (2002).

49. Voir, en particulier, les notes de Marx (1974) sur l'histoire de l'économie politique, publiées comme le livre IV du *Capital*.

expérience immédiatement prise dans leur grille d'interprétation, laquelle est historiquement et socialement conditionnée. Le contexte économique lui-même est appréhendé, interprété, retraduit en fonction des catégories des acteurs, plutôt qu'il ne détermine directement leur manière de penser. Comment envisager, ainsi, la montée en puissance du commerce international, ses conséquences sur les relations internationales et sur une société aristocratique fondée sur l'honneur et la distinction ? L'économie politique des Lumières s'est développée à partir des catégories politiques et morales communément partagées par les acteurs de l'époque, comme celles de « vertu », d'« honneur », de « sociabilité », de « droit naturel », ou de « patrie ». Les justifications politiques du capitalisme avant son apogée ne relèvent donc pas de *l'idéologie* au sens marxiste du terme mais d'une production culturelle issue de groupes sociaux étroitement liés à la société monarchique de leur temps, et dont les acteurs sont des intellectuels qui tentent de saisir (et d'agir sur) des phénomènes nouveaux.

Une telle histoire culturelle et sociale des sciences, loin de dissoudre leur scientificité dans le relativisme culturel, est susceptible d'éclairer les conditions de leur autonomisation et du développement de la raison. Les origines « impures » et les conditions de naissance d'une science sociale ne doivent certes pas être confondues avec cette science elle-même, telle qu'elle est devenue. Mais une enquête archéologique sur un savoir qui fut longtemps aussi étroitement lié à l'État que l'économie, qui fut au cœur des controverses politiques dans le second XVIII^e siècle, peut permettre de mettre au jour les couches à demi enfouies de pouvoir/savoir qui ont fini par constituer les fondements de cette science.

En France, le renouvellement de l'histoire de la pensée économique des Lumières a été puissamment impulsé par Jean-Claude Perrot dans ses études pionnières depuis une vingtaine d'années. L'effort a été poursuivi notamment par Éric Brian, Dominique Margairaz, Christine Théré ou Loïc Charles, dans la perspective d'une « sociologie historique de la connaissance et de la culture »⁵⁰. Celle-ci ne consiste pas en un catalogue des découvertes et gloires de la discipline, mais se situe du côté des processus de connaissance – tou-

50. Perrot, 1998, p. 27.

jours historiquement situés – et non de ses résultats – qui peuvent survivre à ses conditions d'émergence : « Ce n'est pas la connaissance, mais l'œuvre de la connaissance qui est ancrée dans son cadre historique », écrit Judith Schlanger⁵¹. C'est ce processus d'*objectivation* qui doit être analysé⁵².

Jean-Claude Perrot faisait remarquer qu'il restait encore 90 % des textes économiques préclassiques français à explorer. On pourra ainsi regretter que l'étude présente ne s'appuie que sur une petite partie – quoique déjà imposante – d'entre eux. Néanmoins, ce n'est pas « la pensée économique » qui m'a intéressé en tant que telle, mais sa constitution en modalité centrale de la raison politique, non seulement chez les hautes élites parisiennes, mais aussi dans les fractions intermédiaires des élites du royaume (noblesse de province appauvrie, officiers, noblesse administrative en concurrence avec la grande noblesse de cour, de parlement ou de finance). En conséquence de quoi, tout en plongeant le regard dans l'océan de textes économique-politiques de la période, je n'ai pas entièrement perdu de vue ceux qui émergent par leur importance sociale et politique. On me reprochera peut-être d'avoir sacrifié à une vision encore traditionnelle de l'histoire des idées économiques en focalisant une partie de l'analyse sur quelques « grands auteurs » comme Gournay, Quesnay, Turgot, Galiani ou Necker. Éminents « auteurs » ou « fondateurs d'écoles », ces figures n'ont pas été retenues comme centrales en raison de leurs qualités (réelles ou supposées) de théoriciens, ni isolées des réseaux et groupement sur fond desquels elles ont émergé, mais pour le rôle effectif (visible ou méconnu) qu'elles ont joué dans la genèse de la raison politique moderne. La nuit, toutes les vaches sont noires, mais le jour, certains « noms d'auteurs », qui ne sont généralement qu'une manière de désigner des entreprises collectives de production de biens symboliques, constituèrent des références qui polarisèrent l'espace des positions et dont la localisation permet de s'y orienter. On ne parlera pas ainsi d'« influence » de Montesquieu, Gournay ou Quesnay, sur le modèle d'une causalité linéaire et descendante. On tentera de comprendre comment, en aval, ces « grands » auteurs se positionnent et se réapproprient concepts, figures, conventions rhétoriques repérables dans

51. Cité par Perrot, 1998, p. 27.

52. Brian, 1995.

leurs propres lectures d'honnêtes hommes ; et comment, en amont, se constitue une série de références (plus ou moins éloignées du « vrai » sens des textes) qui autorisent des auteurs/acteurs à « braconner » pour légitimer ou conforter leur prise de parole.

On ne fera pas ainsi une histoire exhaustive de l'ensemble des débats « économiques » de l'époque (luxe, liberté du commerce du blé, fiscalité, corvées, querelle des « toiles peintes »...). On en privilégiera certains au détriment d'autres, en fonction de l'écho politique qu'ils purent trouver. *L'histoire concrète de l'abstraction*, pour reprendre l'expression fameuse de Jean-Claude Perrot, apparaît en effet bien plus large que la *sociologie historique d'un savoir d'État* : l'une couvre potentiellement l'immense gamme des écrits « économiques » (commerciaux, industriels, agricoles, agronomiques, théoriques...) pour restituer les logiques sociales et intellectuelles par lesquelles des pratiques ou des notions indigènes devinrent des concepts abstraits et théoriques ; l'autre ressaisit la rencontre entre une série de discours économiques qui se réclament de la « science » et l'État monarchique, les logiques par lesquelles se constitua une nouvelle offre de biens cognitifs et symboliques orientée vers le pouvoir politique. Nouvelle offre, en l'occurrence, qui a pu être ultérieurement labellisée « libéralisme ».

Libéralismes et conflit des rationalisations politiques

Entre la supériorité accordée à l'honneur, à la vertu et à la souveraineté absolue du roi d'une part, et de l'autre l'espoir que la libre poursuite des intérêts privés aboutisse à un ordre social et politique optimal, il y a moins révolution, renversement radical, que processus endogène délicat à démêler. La montée en puissance du capitalisme marchand, qui menaçait l'ordre aristocratique, fut ainsi intégrée comme une ressource à des projets de régénération de la monarchie. L'étude de l'économie politique française du second XVIII^e siècle rejoint en ce sens celle de la *formation des libéralismes*, étude que l'on tiendra à égale distance de l'histoire enchantée d'une philosophie de la liberté et des droits, que d'une légende noire de l'ascension de la bourgeoisie et de la domination de classe. Le « libéralisme » doit ici être compris non comme une hostilité à

l'intervention de l'État, encore moins comme une doctrine cohérente. À la manière nominaliste de Foucault, il doit être vu comme un vocable ramassant toute une série de rationalisations des pratiques de gouvernement, susceptibles de s'exercer sur des terrains divers (l'économie, le droit...), sous la règle interne de l'économie maximale, proposant la liberté comme technologie politique privilégiée. Les libéralismes font à ce titre bel et bien partie de l'histoire du pouvoir, et la gouvernementalité libérale renvoie à des transformations spécifiques de l'État.

Que le « libéralisme » soit d'État, n'est pas encore une chose bien connue et reconnue, en dépit de la démonstration magistrale d'Éric Brian⁵³ sur les liens entre administrateurs et géomètres ou, sur le terrain du commerce du blé, de Judith Miller⁵⁴. Cependant, ces importants travaux n'envisagent pas tellement ce phénomène culturel à l'horizon du pôle politique déterminant de l'État d'Ancien Régime, à savoir la société de cour. Cet ouvrage développe en ce sens une analyse d'inspiration éliasiennne d'un discours qui ne cesse de se situer par rapport à ladite société, et que les auteurs économiques connaissent, à leur manière, fort bien. Dès lors, l'économie politique s'offre comme une rationalisation concurrente de l'ordre politique absolutiste dirigée contre l'emprise de la cour. Celle-ci est jugée non seulement nuisible sur le plan économique, du fait de ses dépenses ostentatoires et du rôle prééminent qu'y jouent les financiers (c'est la critique du « capitalisme de cour ») ; mais elle apparaît aussi comme une forme sociale qui a autant contribué au développement de l'État (centralisation et monopolisation) que contrarié celui-ci (par la persistance de la féodalité, du clientélisme et de la vénalité des offices). La société de cour constitue la clé pour comprendre la signification politique de la *rationalisation formelle de la connaissance économique*, selon l'expression que Philippe Steiner⁵⁵ adapte de la terminologie wébérienne : à savoir, cette rationalisation qui pose pour principe de l'action humaine la maximisation monétaire à l'exclusion de toute autre valeur, et qui en tire toutes les conséquences logiques (celles de l'agrégation des comportements intéressés des agents dans le cadre d'un système de marchés).

53. Brian, 1994.

54. Miller, 1999.

55. Steiner, 1998.

En quoi le désencastrement de la rationalité économique marchande par rapport à des valeurs sociales (comme l'honneur) ou religieuses relève-t-il lui-même d'une nouvelle culture politique ? L'*institutionnalisation d'un marché librement concurrentiel*, en lieu et place du marché patrimonial et protégé, est envisagée comme la seule technologie de gouvernement susceptible de parachever le monopole de l'État, notamment *fiscal*, au détriment du système des privilèges et des offices et en contournant aussi bien les parlements que les courtisans. Max Weber avait eu jadis l'intuition bien fondée d'une coextensivité entre le marché concurrentiel et l'État moderne « légal-rationnel », le capitalisme moderne et la bureaucratie accomplie⁵⁶. Le développement de « l'État patrimonial » et absolutiste en Europe occidentale a quant à lui accompagné et encouragé le développement économique, mais sous la forme de marchés non strictement capitalistes, encadrés dans des impératifs politiques et fiscaux (comme la guerre). Cette perspective permet de ne jamais perdre de vue le lien entre État et marché, et de dépasser la querelle entre marxistes et révisionnistes, histoire sociale et histoire culturelle. À ma connaissance, seule Gail Bossenga⁵⁷ s'est appuyée sur la perspective wébérienne dans ses études de la transformation de la noblesse française au XVIII^e siècle. En insistant sur ce qui est d'habitude négligé, à savoir le rôle de l'État dans la formation des marchés au sein même des sociétés traditionnelles, elle se donne les moyens de mettre en lumière les facteurs d'altération de l'identité des nobles et de la redistribution des ressources entre eux.

Je propose de ne pas s'arrêter en si bon chemin, et d'expliquer les efforts de la monarchie finissante pour faire émerger un *marché librement concurrentiel*, et non plus patrimonial et protégé, dirigé contre le « capitalisme de cour ». Comment l'État monarchique, patrimonial et absolu français a-t-il pu se faire par moments « libéral », ou favorable à la « culture de marché », autrefois si peu dominante⁵⁸ ? Autrement dit, je propose de reprendre à nouveaux frais le questionnement d'A. O. Hirschman⁵⁹ dans son ouvrage clas-

56. Weber, 1995, t. 2, p. 48.

57. Bossenga, 2003 ; 2006.

58. Reddy, 1984.

59. Hirschman, 1977.

sique *Les Passions et les intérêts*, qui faisait valoir que le plaidoyer en faveur du capitalisme *avant son apogée* était avant tout de nature politique. À l'époque moderne, explique Hirschman, tout le problème était de trouver un substitut aux valeurs féodales et religieuses en déclin. Ce nouvel opérateur du lien social, c'est l'intérêt (économique, la recherche d'avantages matériels particuliers), principe de l'action humaine réputé plus rationnel que les valeurs traditionnelles de l'Ancien Régime comme l'honneur et la gloire, potentiellement destructrices et belligènes. Le lieu commun du « doux commerce », attribué un peu abusivement à Montesquieu, consiste donc à affirmer les effets adoucissants et civilisateurs de l'activité économique sur les rapports sociaux et même internationaux : faites du commerce, pas la guerre. Ce modèle binaire guerre/commerce, passion/intérêt, chevalier/entrepreneur, doit être pris pour une boussole idéaltypique dans la recherche, plutôt que pour la réalité idéologique des Lumières économiques. Comme modèle heuristique, il mérite, on le verra, d'être interrogé, relativisé et amendé.

Le grand mérite de Hirschman réside peut-être d'abord dans le fait de pointer le caractère endogène de la production historique de l'économie politique à l'ère moderne. Cette dernière, longtemps dominée par d'autres systèmes de valeurs axés sur l'honneur, la gloire ou la vertu, a produit d'elle-même une idéologie apparemment opposée, selon laquelle la poursuite de l'intérêt privé assure un ordre social harmonieux. Cette révolution axiologique n'a donc pas pris la forme d'une rupture brutale : tout le mystère est de comprendre comment l'ancien a pu produire du nouveau. Autrement dit, l'Ancien Régime a secrété de lui-même le « libéralisme », parmi ses propres élites, plutôt que de dire que le libéralisme a été instillé ou imposé de l'extérieur par une bourgeoisie en ascension (Marx), ou par l'éthique calviniste (Weber). L'économie politique ne fut pas la rationalisation des intérêts d'une classe désireuse d'en finir avec la domination nobiliaire, mais un discours politique destiné à perpétuer la monarchie absolue en s'attaquant à ses problèmes internes. Je suivrai pleinement Hirschman sur cette voie « immanentiste », au point de faire un pas de plus et d'inquiéter le dualisme guerre/commerce lui-même : les termes de l'opposition sont en effet moins extérieurs l'un à l'autre qu'il n'y paraît. On complétera par ailleurs son approche par une perspective proche de la sociologie politique, en inscrivant la

genèse du « libéralisme » aux transformations de l'État monarchique et aux tentatives pour le rationaliser.

Quelle signification, donc, donner à cette promotion politique du capitalisme avant son apogée ? La triangulation évoquée par le titre de cet ouvrage – *l'économiste, la cour et la patrie* – n'est nullement un choix incident ou esthétique. Les rationalisations de la science économique se déterminent alors à la fois en relation à la société de cour monarchique française, et à une conception concurrente de l'ordre politique, souvent appelée « patrie » ou « nation » : l'idée d'une communauté civique fondée non plus seulement sur l'honneur ou l'amour du roi, mais sur l'intégration égalitaire des citoyens méritants, utiles et vertueux. En ce sens, l'économie politique constitue à certains égards un langage crypto-républicain et a fortement contribué à la rhétorique patriotique bien avant la Révolution.

Le premier moment de cette étude étudie les conditions de possibilité de ce phénomène culturel, de son émergence et de son imposition en Europe et en France. Le cas particulier de cette dernière est abordé avec l'étude du réseau de Vincent Gournay (intendant du commerce de Louis XV). La « science du commerce » occupa le devant de la scène durant toute la décennie 1750, et contribua à l'autonomisation de l'économie politique par rapport à d'autres savoirs économiques jusqu'ici dominants et qu'il s'agira de resituer : savoir-faire marchands d'une part, science administrative traditionnelle de l'autre. La « science du commerce » fut ainsi le produit de la réélaboration théorique et experte de savoirs négociants et de transferts culturels britanniques ; elle fut au principe de l'invention d'un *humanisme commercial français*.

Le deuxième moment revient sur un groupement de producteurs intellectuels autrement mieux organisé et connu, et qui domine la décennie 1760. Les *physiocrates* consolidèrent l'autonomie théorique de l'économie politique par rapport aux demandes traditionnelles de l'État, tout en élargissant ses ambitions et en lui conférant le statut de « science morale et politique » à l'usage des gouvernants, mais à distance de leurs préconceptions : *radicalisation* (de la critique de la cour et du colbertisme), *monopolisation* (de la théorie sociale et politique par la science économique), *extension* (de l'économie politique à une théorie juridico-étatique complète). C'est en ce sens que la philosophie rurale, ou économie politique agricole, ou plus tard *physiocratie*, s'oppose autant à la science du commerce qu'elle lui succède.

Le projet physiocratique, celui du « gouvernement économique », se voit ainsi amplement réévalué.

Enfin, la dernière partie élargit la focale pour se pencher à la fois sur la réception et les usages de la nouvelle économie politique dans les salons et l'administration, et sur l'extension des controverses économiques au domaine politique à la suite de la libéralisation du commerce du blé décidée en 1763-1764. Le croisement entre l'économie politique issue de la physiocratie et la haute administration trouva une belle objectivation dans la figure de Turgot, Contrôleur général des finances entre 1774 et 1776, en même temps qu'elle suscita de vives oppositions chez d'autres fractions des Lumières françaises, dont certaines se réclament tout autant de la science économique et se présentèrent comme des alternatives au paradigme un moment dominant (Galiani, Necker). À ce titre, le projet d'administrations municipales de Turgot n'est pas annexe : il constituait selon Condorcet l'économie politique elle-même. Ces assemblées, formées sur une base élective et censitaire, devaient inaugurer une nouvelle forme de délégation de pouvoir en reléguant au second plan le *rang* au profit de la *puissance* que confère la qualité de propriétaire terrien. C'est pourquoi la note finale de ce travail procède à une reconsidération de ces projets d'assemblées provinciales, pierre angulaire d'une nouvelle conception de la représentation fondée sur l'élection au suffrage censitaire. La technologie de l'élection au scrutin majoritaire par tête est étroitement liée à la construction de l'État fiscal, de la rationalisation et de l'uniformisation du prélèvement dans une société de privilèges. À cet égard, la généalogie des sciences sociales se trouve être une histoire politique de part en part.

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site www.cnrseditions.fr